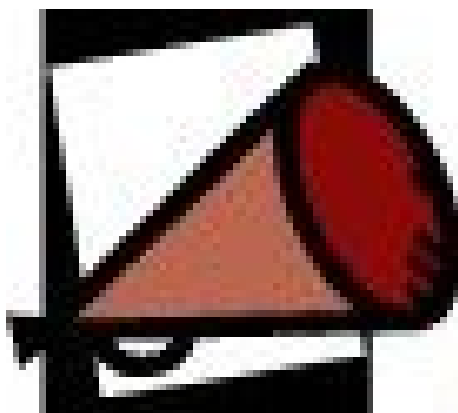


<https://www.pressegauche.org/Negociations-des-conventions-collectives-Les-60-000-membres-de-l-APTS-seront-en>



**Négociations des conventions
collectives - Les 60 000
membres de l'APTS seront en
grève générale les 7, 8, 21 et**



22 juin

Publication date: jeudi 20 mai 2021

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 20 mai 2021 - Après plus d'un an et demi de négociation, devant le refus du gouvernement de mettre en place des mesures structurantes pour régler les problèmes de surcharge de travail ainsi que d'attraction et de rétention du personnel et avec une crise sanitaire mondiale qui a démontré les failles du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) québécois, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) n'aura d'autre choix que de mettre en application le mandat de grève, obtenu de ses 60 000 membres, les 7, 8, 21 et 22 juin prochains dans l'ensemble des établissements où elle représente des salarié·e·s, à moins que le gouvernement ne réponde favorablement à ses revendications pour convenir d'une entente satisfaisante.

« Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous annonçons ces quatre journées de grève générale mais nous sommes obligé·e·s d'y recourir pour faire entendre raison au gouvernement Legault, qui s'entête à ignorer les problèmes vécus par le personnel professionnel et technique du RSSS. Ce n'est pas seulement pour obtenir des conditions de travail décentes et la reconnaissance de l'expertise de nos membres que nous faisons cette grève, c'est aussi pour défendre des services publics de qualité pour l'ensemble de la population du Québec. Notre patience a elle aussi atteint ses limites. Le premier ministre Legault et la présidente du Conseil du trésor sont responsables de cette détérioration du climat de travail dans les établissements », a déclaré le vice-président de l'APTS, Benoit Audet, à l'issue du vote des délégué·e·s réuni·e·s en conseil général.

L'APTS déplore que l'intensification des négociations annoncée en grande pompe par le premier ministre le 2 mai dernier ne soit toujours pas concrétisée. Le gouvernement n'a fait aucun mouvement à la table de négociation pour indiquer sa volonté réelle d'en arriver à une entente à très court terme.

« L'APTS tient à réitérer sa volonté d'en arriver à une entente rapidement, ce qui implique que le gouvernement bonifie considérablement ses offres pour s'attaquer concrètement aux défis du RSSS. Il faut régler le problème de la surcharge de travail et favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'oeuvre. Cela passe nécessairement par l'amélioration du salaire et des conditions de travail de nos membres. La balle est dans le camp du gouvernement s'il veut éviter la grève », a poursuivi Benoit Audet.

Avec l'annonce de la construction plus que discutable d'un troisième lien dans la région de la Capitale-Nationale, dont le coût atteindra très certainement 10 milliards de dollars, l'argument fallacieux invoqué par le premier ministre Legault sur les capacités de payer de l'État ne tient plus la route. Il doit investir dans les indispensables qui tiennent le RSSS à bout de bras !

« Encore une fois, le gouvernement démontre que sa priorité concerne uniquement les secteurs à prédominance masculine et qu'il considère toujours les soins et les services sociaux comme une dépense sans aucun bénéfice économique, ce que contredisent toutes les études. Et ce sont encore une fois les femmes qui vont en faire les frais dans une très forte proportion. Comment le gouvernement peut-il justifier que les offres qui sont présentement sur la table maintiennent l'écart salarial qui s'est creusé au cours des années avec les autres secteurs économiques ? Pourquoi fait-il bénéficier le secteur privé de juteux contrats avec les établissements de santé et de services sociaux ? La solution est pourtant simple. Pour rebâtir le réseau public de santé et de services sociaux, il doit arrêter de payer au féminin les travailleuses et les travailleurs qui en sont le coeur et l'âme », a ajouté le vice-président de l'APTS.

Il y a quelque chose de pourri au royaume de la CAQ

Les propos tenus avant-hier lors de l'annonce du déconfinement par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, ont fait bondir l'APTS. Même s'il s'est rétracté depuis, l'idée même que le gouvernement Legault puisse songer à instrumentaliser l'état d'urgence sanitaire pour se donner la souplesse nécessaire afin de restreindre les droits des salarié-e-s à coups d'arrêtés ministériels démontre jusqu'à quel point il est prêt à s'abaisser pour arriver à ses fins et empêcher une véritable négociation.

« Les propos du ministre Dubé sont très graves. Même s'il a tenté de rajuster le tir hier, nous avons clairement aperçu la volonté du gouvernement Legault d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour enfreindre les règles de cette négociation. Il faut que le premier ministre Legault établisse clairement que la prolongation de l'état d'urgence sanitaire doit uniquement se baser sur l'évolution épidémiologique de la pandémie et non sur celle des négociations. Ne pas le faire démontrerait hors de tout doute la mauvaise foi de son gouvernement dans ces négociations », a conclu Benoit Audet.